COMITE DE REFECTION
DES ORGUES DE N.-D. DE VERNON

Association Loi 1.901

Le Président
Docteur A. GLADU
9, rue de Bizy
27200 - VERNON

VILLE de VERNON (Eure)
COURRIER ARRIVEE
11 JUIL 1974
N° 5727

Maître JUNG
Notaire
4, rue des Vaux

67000 - STRASBOURG

VERNON, le 8 juillet 1.974.

Maître,

Bien que n'ayant pas été avisé officiellement de la situation financière de la Manufacture SCHWENKADEL S. A. : 1, chemin du Cuivre à STRASBOURG, je prends acte au nom du Comité de ce qui m'a été communiqué téléphoniquement par Madame Schwenkadel, à savoir que cette manufacture ne peut plus faire face à ses obligations et se trouve donc dans l'impossibilité de continuer les travaux prévus tels que décrits dans le marché de gré à gré signé en février 1.972 et pour lequel un premier versement de Fr : 72.000,— a été effectué par nos soins le 15 février 1.972.

Par ailleurs, la manufacture a déposé la totalité de l'orgue en septembre 1.972 et en a transféré une grande partie dans ses ateliers à STRASBOURG.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien réserver nos droits dans la liquidation à venir de cette affaire, à savoir sur l'intégralité du matériel déposé à STRASBOURG et sur notre créance.

Je vous précise que ce matériel, représentant la partie instrumentale, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et qu'il est la propriété de la ville de VERNON, laquelle réserve "ipso facto" ses droits ; que de plus, la ville de VERNON a participé, compte tenu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 7 décembre 1.971, pour un montant de Fr : 50.000,— dans le premier versement cité plus haut.

Enfin, je vous serais reconnaissant d'accepter d'être présent, soit vous-même, soit par représentation, lors de l'enlèvement du matériel instrumental des ateliers de la Manufacture SCHWENKADEL, lequel aura lieu avant la fin de ce mois à destination de VERNON, à une date que nous vous confirmerons.

En vous remerciant de vouloir bien nous accuser réception de la présente, veuillez accepter, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Comité
Le Président
Docteur A. GLADU

Copies au Ministère des Affaires Culturelles
Direction de l'Architecture
Service des oeuvres d'art classées
à Monsieur le Maire de VERNON.